

## GUIDE DE RECHERCHE DE STAGES : 1<sup>o</sup> année CAP Jardinier-Paysagiste Année 2019–2020

### 1 Objectifs pédagogiques des stages et consignes diverses

#### Extrait du référentiel :

« Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'apprenant de participer aux activités de l'entreprise, en cohérence avec les capacités attestées par le diplôme. Elles facilitent la liaison entre les savoirs et les savoir-faire. Ces périodes font partie intégrante de la formation et doivent être préparées en amont et exploitées au retour. La formation en milieu professionnel comprend, un stage individuel obligatoire de 12 semaines dont 11 sont prises sur la scolarité dans une entreprise du secteur professionnel. »

Les 12 semaines de formation en milieu professionnel doivent être effectuées dans une entreprise du secteur professionnel où sont réalisées les techniques et pratiques professionnelles d'entretien et d'aménagement paysagers.

#### **Résumé du métier**

L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

La formation en milieu professionnel doit valoriser les aptitudes gestuelles et relationnelles du jeune et faciliter la liaison entre la pratique et la théorie. Elle constitue une confrontation aux réalités professionnelles et sociales.

C'est aussi l'occasion d'observer et de recueillir des informations susceptibles d'être réinvesties dans la formation scolaire.

Les stages sont très importants dans cette formation professionnelle ainsi que pour la réussite à l'examen. **Il est donc impératif de bien sélectionner l'entreprise qui voudra vous accueillir.**

Chaque période de stage permet la réalisation de documents qui seront utilisés lors des différentes épreuves pour les examens (en CCF et épreuves terminales).

Les entreprises étant très sollicitées par les jeunes en recherche de stage, nous vous conseillons de trouver vos lieux de stage le plus rapidement possible : Pour davantage de sérénité, il est important de trouver le premier stage avant la rentrée scolaire de septembre.

Le professeur responsable du suivi des stages (réfèrent) accompagnera l'élève dans sa démarche de recherche de stage mais n'a pas la charge de trouver un lieu de stage pour chaque élève. Il peut cependant lui proposer des adresses.

De plus il validera (ou non) les stages en fonction des objectifs demandés.

## 2 Lieux de stages :

Pour des raisons pédagogiques et dans un objectif d'insertion socio-culturelle, nous déconseillons l'entreprise familiale comme lieu d'accueil pour les stages. Attention les stages en pépinières et chez les auto-entrepreneurs ne sont pas acceptés.

- En Entreprise privée de Paysage
- En service espaces verts de collectivités

## 3 Documents administratifs :

Dès la rentrée, des conventions vierges sont distribuées aux élèves. Une version numérique des conventions sera disponible sur le site du lycée ([www.vallonbonnevaux.fr](http://www.vallonbonnevaux.fr) → infos pratiques). Il est possible de les imprimer, les compléter afin les rapporter à la rentrée. Elles seront complétées et signées par

- l'entreprise,
- le responsable légal,
- l'élève,

Puis rapportées au lycée pour validation par le réfèrent.

Après ces étapes, l'exemplaire de l'entreprise et l'exemplaire famille sont rendus à l'élève qui se chargera de les faire suivre.



#### 4- Dates des stages :

Période de Formation en Milieu Professionnel		
PFMP		
Communes à toute la classe		
Pour tous	PFMP N° 1	<b>04 novembre au 22 novembre 2019</b>
	PFMP N° 2	<b>Du 09 mars au 20 mars 2020</b>
	PFMP N° 3	<b>Du 15 juin au 03 juillet 2020</b>
Période de Formation en Milieu Professionnel individualisé		
PFMPI		
La recherche de ces lieux de stages se fera à partir du choix de la spécialisation de l'élève		
Spécialité création	PFMPI N° 1	<b>STAGE en entreprise Du 13 mai au 22 mai 2020</b>
Spécialité Entretien	PFMPI N° 1	